

CCIVS L'ACTUALITÉ



Isle Vern Salembre
Communauté de Communes

Février - Mars - Avril 2024

Édito

Mesdames, Messieurs,

Dans ce bulletin et comme à l'accoutumée, nous vous rapportons bon nombre d'actions qui se sont tenues sur notre territoire. Les domaines d'interventions sont très nombreux : mobilité solidaire, lutte contre la précarité énergétique, accueil de jeunes volontaires en service civique, relais petite enfance, accueils de loisirs, ludothèque, écoles, tourisme...

Nous revenons également sur l'importance de l'activité économique avec le développement des structures existantes et l'accueil de nouveaux porteurs de projet.

Une bonne nouvelle pour les habitants, les travaux de construction du centre de santé intercommunal et départemental sont commencés. Rappelons que ce centre permettra d'accueillir des médecins généralistes salariés du Département et ainsi répondre en partie au fait qu'un habitant de la CCIVS sur trois n'a plus de médecin traitant.

Vous trouverez aussi dans ce document une communication du Centre Hospitalier de St-Astier précisant les consultations avancées spécialisées qui sont à votre disposition.

Une nouveauté : la création d'un groupe de travail composé d'une dizaine de volontaires pour conduire une analyse et une recherche de possibilités d'économies. Ils vous transmettent le compte-rendu de leurs travaux.

Concernant ma personne et tout ce qui est publié dans les journaux et sur les réseaux sociaux, vous êtes nombreux à m'interroger sur le fait que je ne réponde pas à ces attaques. Ce n'est pas pour moi le meilleur moyen d'échange et de discussion, mais une incitation à la haine et l'agressivité facile. Je ne pense pas qu'une grande majorité apprécie cette façon de faire. Je préfère me consacrer aux tâches qui m'ont été confiées.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Bien cordialement.

Le Président, Jean-Michel MAGNE

Groupe de travail "Finances" - Information

La Communauté de Communes Isle Vern Salembre est un territoire composé de 16 communes et de près de 20 000 habitants.

La CCIVS a un coefficient d'intégration fiscal de 76% c'est à dire qu'elle **gère près de 80% des compétences en lieu et place des mairies** (liste non exhaustive) :

- La voirie ;
- Les écoles, le périscolaire et les crèches ;
- Les zones artisanales et commerciales ;
- L'économie du territoire ;
- Le plan local d'urbanisme ;
- Le droit du sol (service instructeur) ;
- Actions sociales et mobilité ;
- Aire d'accueil des gens du voyage ;
- Bientôt l'assainissement collectif ; et bien d'autres compétences de plus en plus importantes et obligatoires sans compensation financière de la part de l'état et/ou des communes membres.

Face aux clivages politiques qui mettent le fonctionnement de la CCIVS à l'arrêt, un groupe de travail a été constitué pour faire un "audit" du fonctionnement de la collectivité afin de comprendre l'outil de gestion, le fonctionnement des différents services, tout en trouvant des pistes d'économies et/ou de recettes afin de pérenniser une vision communautaire et de pouvoir continuer à investir sur le territoire.

Ce groupe de travail est un groupe restreint composé de 10 élus volontaires dont 2 animateurs de réunions : Carole SOUQUE et Kévin DESFARGES.

Les élus volontaires sont les suivants :

- Carole SOUQUE : Léguaillac de L'Auche ;
- Kévin DESFARGES : Montrem ;
- Dominique BASTIER : St Astier ;
- Daniel BENOIST : St Astier ;
- Géraldine JAHAN : Neuvic sur l'Isle ;
- Philippe PERLUMIERE : Sourzac ;
- Pascal MISCHIERI : St Germain du Salembre ;
- Morgane ESTEVE : Chanterac ;
- Céline PRIOSET : Vallereuil ;
- Stéphane RIDOIN : St Leon sur l'Isle.

La Communauté de Communes a été placée en réseau d'alerte par la préfecture fin 2023, non pas à cause d'une mauvaise gestion, mais parce qu'elle ne peut plus investir sur le territoire.

Il ne s'agit pas d'une mise sous tutelle mais d'une simple mise en garde à ce stade.

ANALYSE DE LA MASSE SALARIALE DE LA CCIVS

Pôle éducatif

Nous avons commencé par analyser le pôle éducatif, appuyé par des documents chiffrés présentés par le pôle "Ressources Humaines", avec une vision de l'évolution du personnel communautaire entre 2019 et 2023.

La masse salariale sur ce pôle est incompressible avec un **taux d'encadrement obligatoire** sur le scolaire et le périscolaire, conformément à la convention signée avec la CAF.

Il n'y a, par contre, pas de taux d'encadrement obligatoire pour les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) et les restaurants scolaires.

Concernant les crèches, il existe un taux d'encadrement spécifique avec diplôme.

L'augmentation des effectifs s'explique, sur le pôle éducatif, par l'augmentation du nombre d'enfants accueillis en périscolaire et ALSH.

La prévision du personnel est toutefois revue chaque année en fonction du nombre d'enfants inscrits dans les structures.

La Communauté de Communes compte au total 294 agents (nombre de personnes physiques intervenant sur les services, que ce soit en temps partiel ou en temps complet, sur des postes titulaires, remplaçants et saisonniers) dont **229 agents travaillent au pôle éducatif, soit près de 80% de l'effectif géré par 5 agents administratifs au quotidien.**

Il n'y a aucun sujet sur les taux d'encadrement obligatoires mais la question a été soulevée pour les ATSEM et la restauration.

Faut-il supprimer des postes ?

En sachant que ce pôle travaille au quotidien à flux tendu et que c'est ici que le vieillissement du personnel est présent avec des arrêts, des remplacements et souvent un sous-effectif constaté par le manque de candidats au recrutement.

Pôle Technique

L'analyse des effectifs du pôle technique démontre qu'entre 2019 et 2023, il y a une diminution des effectifs (10 agents) du fait de la reprise de certains agents par le SMD3 avec le transfert de la compétence sur la gestion des déchets.

ADS – Service Instructeur Droit du Sol

4 agents gèrent au quotidien les instructions de 3 Communautés de Communes (une cinquantaine de communes).

Même si une légère baisse des Permis de Construire déposés en 2023 a pu être constatée, la tendance n'est aujourd'hui pas confirmée pour 2024 et le nombre d'autorisations d'urbanisme instruites (permis de construire, permis d'aménager, demandes préalables, certificats d'urbanisme,...) continue à être conséquent.

Ce service s'est trouvé en grande difficulté entre 2018 et 2021, du fait d'une problématique justement due à son effectif pas assez qualifié et insuffisant. Le service ne parvenait pas à absorber la masse d'autorisations, les retards s'accumulaient et nombre de documents se retrouvaient tacites du fait d'une instruction hors des délais.

Suite au départ d'un agent en 2023, la question du remplacement de celui-ci a été posée par certains élus.

Il a pourtant été indispensable de remplacer ce 4^{ème} agent afin d'assurer les missions principales dans les délais, mais également afin de proposer, comme cela était prévu à la création de ce service, d'accompagner les mairies et les pétitionnaires.

Des réunions d'information et des formations ont été organisées avec les secrétaires de mairie, ainsi que des visites et des rencontres pour évoquer des dossiers plus complexes, voire même assurer un contrôle de réalisation et organiser un suivi sur le terrain ainsi qu'une assistance juridique sur les risques contentieux.

Conclusion sur la masse salariale de la CCIVS

Il n'y a pas eu d'augmentation excessive de la masse salariale en nombre d'agents mais une **augmentation du coût de cette masse salariale** qui s'explique par la **revalorisation des salaires** (augmentation des points d'indices).

Diminuer cette masse salariale comme vu précédemment, est impossible car les services et surtout le pôle éducatif avec 80% des effectifs, travaille en flux tendu et réduire le nombre d'agent peut avoir l'effet inverse : plus d'arrêts maladie, donc plus de remplacements et donc un coût supplémentaire pour la CCIVS.

L'augmentation du nombre d'agents (5 agents de 2019 à 2023) est due pour rappel à :

- La création du pôle social en 2020 ;
- Plus d'enfants à encadrer dans les services du pôle éducatif (périscolaire...) ;
- La mise en place de la mobilité à la demande ;
- La reprise en régie directe de la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage ;
- La reprise en régie de la cuisine de Neuvic ;
- Le recrutement d'un animateur à l'espace jeunes, du fait de l'augmentation de la fréquentation.

Un membre a soulevé la question de notre endettement excessif au regard des autres Communautés de Communes de même strate. Nous rappelons qu'il faut **comparer ce qui est comparable** : nous ne pouvons pas comparer une Communauté de Commune avec un taux d'intégration de 80% avec une Communauté de Commune de 40% en moyenne (moyenne nationale).

L'analyse la plus juste à faire serait de comparer la CCIVS et son fonctionnement à une ville de 20 000 habitants ayant toutes les compétences. Ici l'analyse aurait du sens.

Il est rappelé également que la CCIVS a été créée à partir d'une page blanche en 2014. Les compétences transférées ont été un choix des élus de l'époque et aujourd'hui, avec le recul, des ajustements sont à réaliser.

Carole SOUQUE

1^{ère} Adjointe aux finances à Leguillac de L'Auche,
Membre de la commission finances CCIVS

Kévin DESFARGES

Conseiller Municipal aux finances et aménagement du territoire à Montrem,
Membre de la commission finances CCIVS

Le pôle « SOCIAL » et « JEUNESSE »

Le chantier du Centre intercommunal de santé a démarré

Depuis mi-février, les travaux du futur centre de santé de la Communauté de Communes ont démarré. D'ici moins d'un an, le centre de santé ouvrira ses portes pour accueillir médecins généralistes, équipes médicales et administratives et patients.

Le chantier a été confié par la CCIVS au maître d'œuvre Arkétype et au bureau d'études INTECH.

Les entreprises mobilisées :

- COLAS - VRD
- RMPB - Gros-Œuvre
- LAFAYE - charpente et le bardage et les murs à ossature bois
- CRR - étanchéité
- BERGES - menuiseries aluminium et serrurerie
- ARCHAMBAUD - menuiseries bois
- SIAT - plâtrerie et isolation
- BREL - revêtement sol et faïence
- SONEX - peinture
- POLO - électricité et photovoltaïque
- MARQUANT - chauffage, ventilation, plomberie - sanitaire



Une gestion départementale

La CCIVS va confier la gestion du centre de santé au Conseil Départemental de la Dordogne.

Si la CCIVS reste à l'initiative du projet et de la démarche réalisée pour la création du centre de santé intercommunal (réalisation du diagnostic, du projet de santé, du règlement de fonctionnement et de la construction), les frais afférents à la gestion du centre (ressources humaines, dépenses courantes et matériels) seront à la charge du Conseil Départemental.

Les recrutements vont bientôt démarrer : secrétaires ou assistant-e médicaux, infirmier-ère en pratiques avancées ou infirmier-ère Azalée, médecin généraliste et médecin coordinateur sont recherchés.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe du centre de santé, vous pouvez transmettre vos candidatures au :

• Président du Conseil Départemental de la Dordogne

Par mail : cd24.rh@dordogne.fr

Par courrier : Conseil départemental de la Dordogne
Direction des Ressources Humaines - Hôtel du Département
2, rue Paul Louis Courier - CS11200 - 24019 Périgueux

• Président de la Communauté de Communes Isle Vern Salembre

Par mail : contact@ccivs.fr

Par courrier : Communauté de Communes Isle Vern Salembre
BP6 - Le Bateau - 43, rue Victor Hugo 24110 St-Astier



Le pôle « SOCIAL » et « JEUNESSE »

Mobilité solidaire

La Communauté de Communes s'engage pour la mobilité des personnes isolées ou ayant des difficultés de déplacement en proposant un service de transport solidaire.

Réservé au public repéré et accompagné par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), ce service a été expérimenté pendant 6 mois. Il a permis de réaliser une centaine de déplacements.

Afin de renforcer le dispositif, la CCIVS a noué un partenariat avec Infocom France qui propose le financement d'un véhicule par les annonces publicitaires.

Ce sont 16 entreprises du territoire qui participent au financement d'un véhicule adapté pour le transport de personnes à mobilité réduite (TPMR). Ce nouveau véhicule sillonne déjà les routes de la CCIVS et des alentours grâce à notre agent de mobilité solidaire.



Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS de la CCIVS)

ZA de Théorat - 24 190 Neuvic-sur-l'Isle
05 53 80 86 86 - cias@ccivs.fr

Un grand merci à tous les partenaires :

- **LOIC C PEINTURE** - 24110 St Leon sur l'Isle - 06 63 35 14 56
- **SARL MV AMENAGEMENT** - 24400 Sourzac - 06 31 25 46 47
- **SALON DE SAB** - 24190 Neuvic sur l'Isle - 05 53 82 66 52 - 06 09 51 03 45
- **GARAGE GASSERT** - 24190 Neuvic sur l'Isle - 05 53 82 14 68
- **SAS MAISON POUGET** - 24110 St Leon sur l'Isle - 05 47 19 19 01
- **ATP 24** - 24110 St Leon Sur L'isle - 06 31 67 91 96
- **MENUISERIE PARADE FABIEN** - 24110 St Astier - 05 53 07 07 30
- **UNGURIANU CALIN** - 24190 Chanterac - 07 86 37 29 64
- **SCOOBY DOUCHE** - 24110 St Astier - 06 69 62 92 72
- **VIRGINIE SCHNEIDER** - 24110 Manzac Sur Vern - 06 22 33 69 43
- **COOP & BAT** - 24620 Tursac 06 15 01 55 91
- **MB AA CI M. BEDJA** - 24190 Neuvic sur l'Isle - 06 14 45 14 23
- **Agence O2 - services à la personne - "On fait pour vous"**
24400 Mussidan - 02 43 72 02 02
- **ENTREPRISE Joël JOUBERT** - 24400 Sourzac - 06 11 74 16 86
- **ELEC CLIM 24/24** - 24190 Neuvic sur l'Isle - 07 71 84 47 84
- **QP BUCHERONNAGE** - 24190 Vallereuil - 06 18 70 56 20

Le pôle « SOCIAL » et « JEUNESSE »

EDF et le CIAS luttent contre la précarité énergétique



Face à l'augmentation des tarifs de l'énergie, de plus en plus de ménages rencontrent des difficultés pour régler leurs factures d'énergie. Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la CCIVS et EDF se sont associés pour lutter contre la précarité énergétique des habitants de la Communauté de Communes.

Les habitants de la CCIVS peuvent solliciter le CIAS de la CCIVS afin d'être accompagnés dans leurs démarches liées à l'énergie (demande d'aide financière, diagnostic, accompagnement éducatif budgétaire...).

Le partenariat permet :

- d'informer les travailleurs sociaux du CIAS sur les dispositifs de solidarité d'EDF ;
- d'aider les travailleurs sociaux dans les accompagnements des clients d'EDF ayant des difficultés de paiement ;
- de mettre à disposition des ressources et outils de prévention pour la réalisation d'accompagnements individuels ou collectifs pour la prévention de la précarité énergétique (ex : wattmètre, thermomètre, conseils pour faire des économies d'énergie...).

Les ateliers du CIAS se poursuivent !

Un atelier "maîtriser son budget" a été organisé le mardi 19 mars. Celui-ci a été co-animé par une intervenante de la Banque de France, une conseillère en économie sociale familiale et une stagiaire du CIAS de la CCIVS.

Les bénéficiaires ont pu voir ce qu'était un budget avec l'identification des différentes ressources et les charges fixes, comment optimiser leur budget et quels réflexes à adopter en cas de difficultés. Deux cas concrets ont été analysés et des conseils leur ont été donnés pour améliorer leur situation financière et leur gestion au quotidien.



Seniors - Forum de Printemps



A vos agendas : le prochain Forum de printemps des seniors se déroulera le **mardi 4 juin à Saint-Aquilin.**

Un nouveau lieu et une nouvelle formule sont en préparation pour accueillir les seniors de plus de 55 ans sur le thème principal du jeu et de l'intergénérationnel.

Au programme :

Découverte d'activités physiques, atelier culinaire, jeux en tous genres, repas et quelques surprises.

Programme détaillé et inscriptions à venir.

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS de la CCIVS)
ZA de Théorat - 24 190 Neuvic-sur-l'Isle - **05 53 80 86 86** - cias@ccivs.fr

Le pôle « SOCIAL » et « JEUNESSE »

Accueil des jeunes volontaires en service civique

Des jeunes s'engagent sur le territoire de la CCIVS

Comment réduire vos factures énergétiques ? Comment améliorer le confort thermique de votre logement ? Quels sont les travaux à réaliser en priorité ? Quels travaux d'adaptation réaliser pour rester chez soi dans de bonnes conditions ? Quelles aides financières pour votre projet ?

Dans le cadre de sa politique jeunesse dont l'une des priorités est de permettre l'engagement citoyen, d'accompagner les jeunes dans leurs projets et d'encourager leur investissement au niveau local, Jean-Michel Magne, Président de la Communauté de Communes Isle Vern Salembre et Pascal Mischieri, vice-président du pôle éducatif, accompagnés des tuteurs référents ont accueilli 5 jeunes volontaires en service civique le jeudi 22 février dans les locaux du pôle administratif de la CCIVS.

Cette rencontre a permis aux jeunes d'échanger avec les élus sur la mission à laquelle ils se sont engagés, sur leur projet d'avenir et de comprendre l'organisation des services de la collectivité.

Les missions proposées aux jeunes au sein des différents pôles sont :

- Pôle social - Tisseurs de lien : développement de la vie sociale des seniors
- CIAS de la CCIVS : participation à une dynamique de développement local au sein d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale
- Pôle Jeunesse : accompagnement des jeunes à la construction de projets sur le territoire avec l'espace jeunes communautaire
- Relais Petite Enfance de la CCIVS : promotion des différentes actions du RPE du territoire
- Pôle éducatif - crèche de Neuvic : contribution à l'éveil du jeune enfant en petite crèche collective

Les jeunes volontaires en service civique, âgés de 18 à 22 ans, effectuent des missions de 24h par semaine pour une durée de 6 à 8 mois et sont accompagnés au quotidien par un tuteur référent afin de mener à bien leur mission, ainsi que dans leur projet d'avenir. Une formation obligatoire (civique et citoyenne et gestes de premiers secours), dispensée par la Ligue de l'enseignement de la Dordogne est programmée fin mars.

Depuis 2022, 17 jeunes se sont engagés dans ce dispositif à travers des missions en direction des habitants du territoire.



Le pôle « SOCIAL » et « JEUNESSE »

Portraits des jeunes volontaires !



Guillaume Rayappa : « Après la crise du COVID, j'ai arrêté mes études et j'ai commencé à travailler. Aujourd'hui, j'ai décidé de m'investir dans cette mission qui consiste à accompagner les jeunes dans une démarche de création de projet sur le territoire de la CCIVS. De par mon parcours impacté par le harcèlement scolaire, j'ai choisi d'être au contact des jeunes, de les écouter, d'échanger, de gagner leur confiance ».

Jean Castela : « J'effectue cette mission depuis le 15 février à la crèche « les Pitchouns » de Neuvic, j'ai souhaité m'engager car mon projet professionnel est d'être professeur des écoles. Mes missions sont essentiellement centrées sur l'accompagnement au quotidien des enfants de 0 à 4 ans, afin de découvrir leur développement et leur besoin. Durant cette période de familiarisation, je participe, dans un premier temps, aux jeux libres avec les enfants ainsi qu'aux ateliers plus dirigés ».



Dayana Casseindre : « J'ai souhaité faire ce service civique au sein du CIAS de la CCIVS car entrant dans la vie active, j'éprouve le besoin de me rendre utile auprès d'un public fragile. A travers des ateliers et des rencontres, j'espère les aider à avancer et se reconstruire en fonction de leurs attentes et besoins ».

Clélia Ribette : « J'ai 19 ans et je réalise un service civique au Relais Petite Enfance de la CCIVS afin de renforcer mon expérience avec les jeunes enfants pour poursuivre mon projet de devenir auxiliaire de puériculture. Je réalise en parallèle une préparation au concours d'entrée pour les Instituts de Formation d'Auxiliaire. Ce statut de volontaire en service civique me permet de gagner en confiance et compétences en m'impliquant au service de la population du territoire ».



Marine Girette : « Je me suis engagée dans cette mission au pôle social à destination des seniors car j'aime les contacts humains et je souhaite acquérir des compétences dans le domaine de l'animation. Le public sénior me touche beaucoup. C'est important pour moi de voir leurs sourires quand je repars des ateliers car j'ai accompli ma mission : créer du lien ».

Ateliers Intergénérationnels

Dans le cadre de sa mission, **Marine Girette** propose des ateliers à destination des seniors du territoire et en partenariat avec l'Espace jeunes de la CCIVS.

Ces temps de rencontres et d'échanges permettent de partager des moments de convivialité et de savoir faire entre jeunes et aînés.

Les ateliers sont variés et adaptés en fonction des envies des participants : jeux de société, baccalauréat, fabrication d'un panier recyclé, dessin à l'aveugle.

Ces actions ont pu être menées à la Résidence Autonomie de Neuvic et sur la commune de Grignols. D'autres animations seront proposées dans les différentes communes du territoire.



Le pôle « POLITIQUE DU TERRITOIRE »

L'agenda des festivités : un outil pratique pour organiser ses sorties



Chaque mois la CCIVS publie un agenda des événements organisés sur le territoire. Cette brochure est disponible gratuitement dans les Offices de Tourisme, à la CCIVS et chez de nombreux commerçants.

Comment procéder pour ajouter mon événement sur l'agenda ?

Les données sont compilées par l'Office de Tourisme communautaire.

Les informations doivent être transmises au bureau de Neuvic ou de St-Astier, avant le 12 du mois qui précède.

La création graphique est réalisée par le service communication de la CCIVS, qui s'occupe également de la gestion des impressions.

A noter que ces éléments sont également relayés sur :

www.ccivs.fr, www.tourisme-isleperigord.com, www.dordogne-perigord-tourisme.fr

Les animations de l'été

La saison estivale se prépare à l'Office de Tourisme Communautaire.

Les rendez-vous habituels seront au programme : visites du clocher de St Astier, circuits du jeudi, visites des usines à chaux, chasse au trésor à Sourzac, activités de l'été actif...

Nouveauté cette année ! Un escape game dans l'une des communes du territoire....

Le programme complet des activités estivales vous sera dévoilé dans la prochaine "actualité" de la CCIVS.

La taxe de séjour : une contribution dédiée au développement du tourisme

A l'instar de la plupart des territoires en France, la taxe de séjour est en vigueur sur le territoire communautaire.

Instaurée ici depuis 2014, cette taxe est versée par toute personne résidant habituellement en dehors de notre territoire et y passant au moins une nuit. Elle a pour vocation de **contribuer au financement d'actions favorisant le développement de la fréquentation touristique**. Cette taxe payée par les vacanciers est collectée par les logeurs.

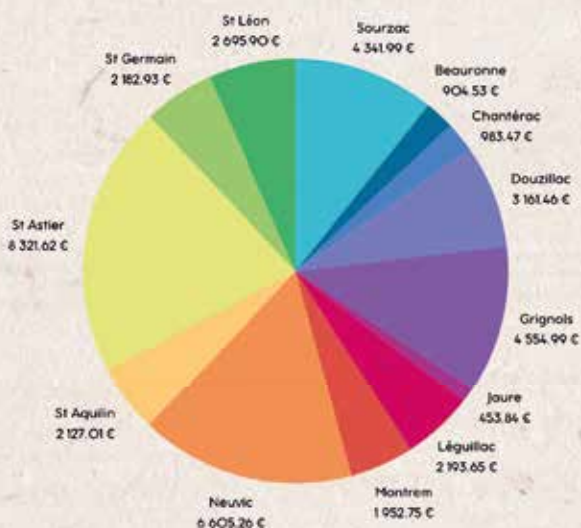
Vous louez ponctuellement ou régulièrement tout ou partie de votre maison ? A ce titre, vous devez faire au préalable une déclaration en mairie et collecter la taxe de séjour.

Vous conservez les sommes collectées tout au long de l'année et reversez le montant global une fois par an, entre le 15 janvier et le 15 février. Si vous commercialisez les séjours via une plateforme en ligne, la collecte est opérée par la plateforme mais vous devez néanmoins déclarer tous les séjours en fournissant un registre chaque année. Tous les documents sont disponibles sur le site www.ccivs.fr

Quelques chiffres sur la collecte 2023 :

Le montant global de la recette s'élève à **40 516 €**, soit **3,5% d'augmentation** par rapport à 2022.

Recettes CCIVS 2023



L'association Initiatives et Tourisme en vallée de l'Isle

Les éditions

Depuis plus de vingt ans, l'Office de Tourisme de la CCIVS collabore avec l'Office de Tourisme de Mussidan-Villamblard et celui de Montpon-Ménéstérol, pour œuvrer collectivement à la promotion de la destination vallée de l'Isle.

Ce partenariat permet notamment de développer des outils de communication communs : éditions, site internet et réseaux sociaux.

A noter que les principales brochures sont réalisées en interne par le service communication de la CCIVS.



Ce guide de 44 pages présente plus de 180 adresses recommandées par les Offices de Tourisme : gîtes, chambres d'hôtes, campings, hôtels, accueils pèlerins, hébergements de groupes...



Cette brochure de 64 pages recense plus de 70 sites à visiter, une soixantaine de propositions d'activités, près de 40 restaurants et de nombreuses informations pratiques.

N'hésitez pas à venir dans les Offices vous procurer des exemplaires, ils sont **gratuits**.

Les outils numériques

Le site internet s'enrichit : de nouvelles fonctionnalités sont désormais disponibles !

La création d'un blog :
<https://tourisme-isleperigord.com/blog/>

Ce nouvel outil permet de :

> Valoriser les prestataires touristiques en partageant nos coups de cœur, des expériences insolites, des idées de week-end, de grands rendez-vous...

> Créer du contenu et améliorer le référencement du site web

> Donner envie de découvrir la Vallée

> Partager ce contenu sur les réseaux sociaux, la Newsletter du Comité Départemental du Tourisme...

Plusieurs articles sont déjà en ligne, allez les découvrir !

Les nouveaux services sur le site :
<https://tourisme-isleperigord.com>

• Vous cherchez un restaurant et souhaitez savoir s'il est ouvert ce midi ou ce soir ? La fonctionnalité est disponible sur le site web.

• Les liens vers les réseaux sociaux et les avis en ligne sont maintenant disponibles pour tous les prestataires.

• La liste des associations basées sur le territoire est en ligne et modifiable en temps réel. Vérifiez que votre association soit bien référencée !



Le pôle « POLITIQUE DU TERRITOIRE »

L'association Initiatives et Tourisme en vallée de l'Isle

Le mot d'Edouard PERRIN, Président de l'association "Initiatives & Tourisme en Vallée de l'Isle"



Créée en 2000, ITVI est une association loi de 1901 regroupant les acteurs touristiques sur les secteurs de Montpon-Ménéstérol, Mussidan-Villamblard, Neuvic-St Astier. Sur ce territoire des communautés de communes Isle Double Landais, Isle et Crempse en Périgord, Isle Vern Salembre en Périgord, les principales missions de l'association sont :

- La promotion générale des acteurs du tourisme ;
- La mise en valeur des ressources et des richesses locales ;
- L'étude des mesures visant à accroître l'attractivité touristique de la vallée de l'Isle.

A cet effet, l'association s'appuie sur les trois offices de tourisme du territoire, véritables « bras armés » de la mise en œuvre des actions touristiques, et s'inscrit dans le réseau des acteurs du département, en particulier le Comité Départemental du Tourisme de la Dordogne (CDT).

Actuellement, près de 300 prestataires touristiques (hébergeurs, producteurs locaux, artisans d'art, restaurateurs, gestionnaires de sites et d'activités de loisirs...) ont rejoint l'association, sous couvert des trois Offices de Tourisme, et bénéficient ainsi des services mis à leur disposition, tels que :

- La promotion des offres touristiques sur les publications et supports numériques : guides, site Internet, réseaux sociaux, newsletters ;
- Des conseils personnalisés et accompagnement dans les projets de création ou de développement (labellisation, classement, réglementation...);

Si vous souhaitez à votre tour bénéficier des services d'ITVI mais également devenir "ambassadeur du territoire" en participant à la mise en valeur de son patrimoine et en plaçant les relations humaines et le respect de la nature au cœur de vos préoccupations, alors n'hésitez pas à contacter les Offices de Tourisme de la vallée de l'Isle :

Office de tourisme de la CCIVS : Accueil de Neuvic : 05 53 81 52 11 - Accueil de St Astier : 05 53 54 13 85
OT du Pays Montponnais : 05 53 81 23 77 - OT du Mussidan Villamblard: 05 53 81 73 87
www.tourisme-isleperigord.com



Office de Tourisme Communautaire

Accueil de Saint Astier : 1 rue de la Fontaine - 05 53 54 13 85 - tourisme@ccivs.fr

Accueil de Neuvic : 2 place de la Mairie - 05 53 81 52 11 - tourisme.neuvic@ccivs.fr

De nouvelles entreprises sur le parc d'activités Astier Val'

Parmi les compétences obligatoires des Communautés de Communes figurent l'aménagement de l'espace et le développement économique : illustration avec le parc d'activités Astier Val', situé près de l'échangeur 14 de l'autoroute A89 !

Depuis sa création en 2009, le parc d'activités, qui se déploie sur 24 hectares, se remplit petit à petit, avec de nouvelles implantations en cours. Il sera ainsi bientôt occupé par une dizaine d'entreprises représentant près de 300 emplois et peut-être autant de familles qui font vivre le territoire de la CCIVS.

Les recettes liées aux ventes de terrains ne couvrent pas la totalité des dépenses, si bien que l'opération présente un déficit important, celui-ci est toutefois amoindri par l'arrivée d'entreprises nouvelles qui représentent autant de recettes fiscales pour le territoire de la CCIVS (communes et intercommunalité).

Entreprises installées ou en cours d'installation sur le parc d'activités Astier Val'

GIE SALSA :

Le Groupement d'Intérêt Economique (GIE) SALSA qui occupe depuis 2012 un bâtiment de 6000 m² à l'entrée du parc d'activités est le 1^{er} distributeur français de fournitures pour salons de coiffure.

Il assure la logistique des entreprises ELP (fabrication de produits coiffants à Montrem), COOPERE (coopérative d'environ 20 000 coiffeurs à Coulounieix-Chamiers) et BCB (vente de produits coiffants).

ELP : www.sublimo.fr

COOPERE : www.coopere.fr

BCB : www.businesscoiffurebeaute.fr



GRUPE NOVI (BEAUTY SUCCESS) :

Le siège et la plateforme logistique de BEAUTY SUCCESS (aujourd'hui groupe NOVI) occupe depuis 2016 un bâtiment de 13 000 m², le long de la RD 6089.

Le groupe NOVI est devenu un des leaders français de la parfumerie et de la beauté avec 650 parfumeries et instituts de beauté, 2700 collaborateurs et un chiffre d'affaires global d'environ 250 millions d'euros.

A Saint-Astier, l'entreprise vient de s'engager dans la construction d'une centrale solaire photovoltaïque au sol en autoconsommation de 249 KWc pour couvrir une partie de ses besoins énergétiques.

www.groupe-novi.com - www.beautysuccess.fr

Entreprises installées ou en cours d'installation sur le parc d'activités Astier Val'

TRANSPORTS BIG BIG : Arrivés également en 2016 sur le parc d'activités, les transports BIG BIG se sont développés en 2021 avec la construction d'un nouveau bâtiment de 3000 m². L'entreprise compte aujourd'hui 4 agences, 138 collaborateurs et 200 véhicules.

www.transports-bigbig.fr



SITEB : L'entreprise SITEB qui occupe depuis 2020 un bâtiment d'environ 300 m² est le leader français des installations électriques de salles de cinéma (création, rénovation, modernisation, entretien et maintenance), avec des références sur tout le territoire national (plus de 289 salles depuis sa création).

www.siteb.fr



SBI : L'entreprise SBI (Solutions pour le Bâtiment et l'Industrie) est un bureau d'études spécialisé depuis plus de 16 ans dans la conception de machines spéciales pour l'industrie, le bois, la cosmétique, l'armée, les transports, l'agro-alimentaire, l'agriculture, les travaux publics. Construction prochaine d'un bâtiment sur un terrain de 824 m².



MiCHAT

MiCHAT

Mécanique
Industrielle
Chaudronnerie
Hydraulique
Agriculture
Travaux publics

MiCHAT : L'entreprise MiCHAT est spécialisée dans la mécanique industrielle de précision (usinage, tournage, fraisage, mortaisage), la chaudronnerie (découpe plasma, soudures...) et l'hydraulique (vérins, tuyauterie...) notamment pour les entreprises industrielles, agro-alimentaires, agricoles, bois, travaux publics... mais aussi pour les particuliers. Construction en cours d'un bâtiment de 228 m² sur un terrain de 1124 m².



LES JARDINS PERIGORDINS :

Originaires de Jaure, « Les Jardins Périgordins » construisent actuellement un bâtiment de 270 m² sur un terrain de 1982 m². L'entreprise est spécialisée dans l'aménagement et l'entretien de parcs et jardins.

Adhérente à la coopérative d'accès aux services à la personne, elle peut vous permettre de bénéficier d'un abattement fiscal de 50%.

www.lesjardinsperigordins-24.fr

SO RESO : L'entreprise SO RESO spécialisée dans l'installation de réseaux, télécommunications et éclairage public a été créée à Saint-Astier en 2021. Elle bénéficie actuellement d'une installation précaire mais devrait engager la construction d'un nouveau bâtiment prochainement.

www.so-reso.fr



SO RESO
— Vous relier à demain —



SCI LA BORIE (LOC' ASTER) : La SCI LA BORIE a acheté à la CCIVS un terrain de 11 281 m² sur lequel elle envisage, à terme, de construire des bâtiments à louer à diverses activités artisanales. Les dirigeants de la SCI gèrent par ailleurs l'entreprise LOC' ASTER spécialisée dans la location de divers matériels de BTP et de transport.

www.locaster.fr

BESOIN DE PLACE, SAINT-ASTIER :

Sur un terrain de 1170 m², installation en cours de l'enseigne « Besoin de Place, Saint-Astier » qui proposera 342 m² de box à louer pour les particuliers et professionnels. 4 catégories de box seront proposés à la location : 4,5 m² / 6 m² / 8 m² et 12,5 m²

www.besoindeplace-groupe.fr



LOCATION D'ESPACES DE STOCKAGE

SAINT-ASTIER

besoindeplace-groupe.fr/saint-astier

Le pôle « ÉDUCATIF »

Les Accueils de Loisirs de la CCIVS



Les petits loups à St-Léon-sur-Isle ont bien débuté cette nouvelle année 2024 : ils ont pris le bus en direction de Bordeaux afin d'assister au spectacle du cirque "Arlette Gruss", ils en ont pris plein les yeux !

Cette année, la pluie et les quelques petits flocons de neige étant au rendez-vous, nous en avons profité pour nous détendre avec une journée pyjama, film et chocolat chaud...

Sans oublier les nombreuses activités manuelles sur le thème de l'Afrique, des doudous, la fête des mamies ainsi que les jeux sportifs, la pâtisserie..., et bien sûr les rigolades entre copains !

"Mettre de la joie dans notre journée collective et laisser exprimer notre créativité", voilà ce qui anime enfants et animateurs de l'ALSH de Chantérac.



A l'ALSH Les Castors à Neuvic, une journée avec la Caravane Terre de Jeux 2024, proposée par le Conseil Départemental a été organisée pour que les enfants âgés de 8 à 11 ans découvrent les disciplines présentes aux Jeux Olympiques et Paralympiques (comme la boxe française, le tir à l'arc et une mini olympiade). En parallèle, les plus jeunes ont pratiqué des activités sportives encadrées par Grégory CARIO, éducateur sportif de la CCIVS.

et aussi...

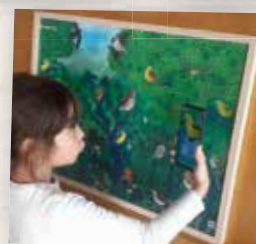
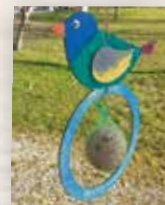
des séances d'initiation à quelques disciplines artistiques du Cirque ont été animées par Nicolas JACQUET, éducateur sportif de la CCIVS.

Au programme : jonglerie, équilibre sur objets, acrobatie et atelier d'expression "Acteur/ Metteur en scène" pour la réalisation d'un spectacle en fin de séjour devant le jeune public de l'ALSH.



A l'ALSH de Montrem, les vacances d'hiver avaient pour thèmes "coopération" et "oiseaux" !

Au programme : Jeux de parachutes, épreuve de ski coopératif, animaux d'hiver, fresque, modelage, confection et décoration d'une mangeoire boule, fabrication de nidoirs, aquarelle journée "légende du colibri", jeu de reconnaissance des chants d'oiseaux, cupcakes nids d'oiseaux, confection de pétassou pour le carnaval de l'école.



Le pôle « ÉDUCATIF »

Les Accueils de Loisirs de la CCIVS



Projet intergénérationnel entre l'ALSH de Gimel et l'EHPAD de Saint Astier. Ce jour-là Atelier jeux de sociétés le partage et la bonne humeur étaient de rigueur...

A la découverte de notre environnement : ballade dans les bois après les intempéries gadoue et bottes étaient de la partie, ainsi que la joie des enfants de pouvoir patauger dedans....



Journée déguisée au Centre de Loisirs pour le Carnaval avec une petite parade dans le centre bourg de Saint Astier.



Les enfants de l'ALSH maternel à St-Astier ont assisté à la représentation "concert bébés : la mer" avec Gaëlle Marie de l'association Big Brol.



Crèche collective et petite crèche familiale de Saint-Astier



En ce début d'année, nous avons effectué des activités sur la manipulation, le transvasement, les découvertes sensorielles (création de bouteilles).

Pour carnaval, nous avons confectionné des masques, nous nous sommes déguisés, nous avons chanté, dansé et surtout bien goûté.

Nous sommes maintenant prêt pour sortir de cette période hivernale et profiter des beaux jours afin de redécouvrir la nature qui s'éveille avec les bourgeons, les fleurs, les insectes,...



Crèche collective de Neuvic

L'année a débuté avec des ateliers d'éveil musical et Snoezelen, proposés par des intervenants extérieurs. Des moments propices à des instants magiques et suspendus dans le temps.

Toute l'équipe de la crèche "les pitchouns" s'investit au quotidien et organise des journées thématiques afin que rire et émerveillement s'invitent au sein de la structure. Le carnaval et la journée « blanc comme neige » ont déjà animé ce début d'année.

Les enfants vont bientôt découvrir de nouveaux environnements (mer, montagne, ville et ferme) dans le cadre de la semaine nationale de la petite enfance « Viens ! Je t'emmène ».



Le pôle « ÉDUCATIF »

Le Relais Petite Enfance (RPE)

Anciennement connu sous le nom de Relais d'Assistantes Maternelles (RAM), le Relais Petite Enfance (RPE) "Roul'doudou" est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges à destination des parents, futurs parents, assistants maternels à domicile ou en Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) et gardes à domicile.

Le Relais Petite Enfance est là pour les parents qui sont à la recherche d'un mode de garde sur le secteur de la CCIVS, ainsi que pour des renseignements concernant les démarches administratives et les charges financières se rapportant au mode d'accueil.

Le RPE est là également pour les assistants maternels agréés qui souhaitent s'informer sur leur statut, leur droit à la formation ou sur toute question relative à la petite enfance.

C'est aussi un lieu de vie où les enfants, accompagnés de leur assistant maternel, peuvent venir jouer, participer à des activités collectives et s'ouvrir à de nouveaux centres d'intérêt dans des locaux spécialement conçus pour leur bien-être et leur développement.

Le RPE est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Accueil uniquement sur RDV.

Si vous êtes intéressés par ce métier, contactez le RPE pour plus de renseignement.

Relais Petite Enfance (RPE)

15, rue Montaigne - 06 77 74 91 73
rouldoudou@ccivs.fr

DEVENIR ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)



POURQUOI PAS MOI ?

Vous souhaiteriez travailler auprès d'enfants et les accompagner dans leur vie quotidienne ?



Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le Relais Petite Enfance (RPE) de la Communauté de Communes Isle Vern Salembre (CCIVS).

RPE ROUL' DOUDOU

15, rue Montaigne - 24110 SAINT-ASTIER
06 77 74 91 73 | rouldoudou@ccivs.fr

www.ccivs.fr



Conception : Service Communication CCIVS

54 assistants maternels en activité pour 200 places d'accueil

100 familles renseignées /an

110 enfants bénéficient des services du RPE

100 animations organisées tout au long de l'année

2 spectacles proposés /an

21 assistants maternels ont suivi des formations dans l'année

Le pôle « ÉDUCATIF »

Le Relais Petite Enfance (RPE)

Le Relais Petite Enfance, c'est :

- Des rencontres, des échanges, du jeu et du partage...



- Des promenades, de la manipulation, de la danse et de la musique ...



- Des réunions à thème, conférence et formation ...



Une conférence par Héroïse JUNIER sur le sommeil du jeune enfant a été proposée aux familles et aux professionnels de la petite enfance, le 1^{er} février dernier, regroupant 80 personnes.

Cette année, le RPE fête Noël en proposant un spectacle entièrement écrit et mis en scène par les assistantes maternelles. 180 personnes ont participé à celui-ci organisé fin décembre dans la salle des fêtes de St Germain du Salembre.

La ludothèque de la CCIVS

C'est quoi une ludothèque ?

C'est comme une bibliothèque, mais pour les jeux !

Vous pouvez y trouver des jeux et jouets pour tous les âges et tous les goûts, des premiers jeux pour enfants aux jeux de stratégie pour les adultes.

C'est un lieu ressource géré par une ludothécaire, ouvert à toutes et tous, qui a pour mission de donner à jouer, d'accompagner les mises en jeu, de diffuser la culture ludique. La ludothèque compte différents espaces :

- jeux d'éveil (tapis, jeux sensoriels, de motricité...)
- jeux symboliques (cuisine, nurserie...)
- jeux d'assemblage (Kapla, légo, playmobil...)
- jeux de société/plateau (près de 780 actuellement)

Elle accueille des publics de tout âge, et est ouverte aux collectivités ou associations les plus diverses (écoles, ALSH, institution spécialisée, Tisseurs de lien...) tant en jeu sur place qu'en animation et propose aussi du prêt de jeux.

C'est un lieu ressources pour les parents et les professionnels. En favorisant le jeu, la ludothèque aide les enfants à grandir et les parents à vivre des moments privilégiés avec eux.

Convivialité, éducation, socialisation et plaisir font le quotidien de la ludothèque.

N'hésitez pas à venir !



LUDOTHÈQUE

► **Coopération, éveil à la citoyenneté, découverte progressive des différents types de jeux et de règles : adresse, stratégie, coopératif, parcours, mémoire ...**

Horaires :

Périodes scolaires :

- de 0 à 3 ans : mardi et vendredi 10h - 12h
- Tout public : mercredi 15h - 18h et vendredi 16h30 à 18h30

Petites vacances scolaires :

- de 0 à 3 ans : mardi et vendredi 10h - 12h
- Tout public : mercredi et vendredi 15h - 18h

Été (sauf fermeture - se renseigner) :

- de 0 à 3 ans : mardi et jeudi 10h - 12h
- Tout public : mercredi et vendredi 10h - 12h

Tarifs :

- 15 € / an pour 1 famille
- 30 € / an pour 1 famille + prêt de jeux
- 18 € / an pour 1 assistante maternelle
- 20 € / an pour association, maison de retraite,...

Prêt de jeux :

Chaque famille adhérente peut emprunter 1 jeu et le conserver 3 semaines max. En cas de détérioration, l'emprunteur devra le rembourser intégralement.



Les écoles

Séjour à Meschers - Ecole Gimel de Saint-Astier :

La classe de CM2 de l'école Gimel à St-Astier est partie en voyage scolaire, du lundi 18 au vendredi 22 mars 2024, au centre Adrien Roche sur la commune de Meschers-sur-Gironde.

Lors de cette semaine ensoleillée, des activités de qualité ont été proposées aux enfants par des animateurs du centre de vacances. Les enfants sont revenus ravis avec des souvenirs plein la tête !

Ce voyage a permis de développer « l'école dehors » et nous poursuivons notre travail dans un carnet de bord à l'école.

Une réunion de restitution en présence des parents s'est tenue le lundi 8 avril, lors d'un moment convivial dans le cadre du dispositif « Parents, l'école vous accueille ».



Les écoles

Ecole Gimel de Saint-Astier :

Les bénévoles de l'association SAPA (Saint-Astier Périgord Aquariophilie) sont venus introduire une dizaine de poissons dans l'aquarium de l'école sous le regard attendri des élèves de CM2.

Au programme de ce projet : sciences, écriture, langage oral, mathématiques...

Les habitants de l'aquarium : Ancistrus commun, Xenotoca doadrioi, ainsi que des écrevisses, des crevettes, des escargots d'eau douce et des aselles. Chaque jour, les élèves devront les nourrir et en prendre soin !

Un beau projet placé sous le signe de la coopération, de l'observation scientifique, mais aussi de l'altruisme et autres valeurs renforçatrices d'un climat d'école serein.



Carnaval à Saint-Astier :

Déambulation des élèves des écoles élémentaires Mounet Sully et Gimel à St-Astier.



Exposition à Neuvic :

Dans le cadre de la participation au projet "La Grande Lessive" sur le thème "faire des bulles", les parents ont été invités à découvrir les œuvres plastiques des élèves de l'école élémentaire de Neuvic sur l'Isle. Le principe est de suspendre les œuvres en extérieur à des fils tendus à travers la cour au moyen de pinces à linge. Ce projet permet de valoriser les pratiques et les enseignements artistiques ainsi que de développer le lien social.

Concert à Chantérac :

Concert de clôture du projet artistique et culturel mené en partenariat entre deux classes du RPI Saint-Vincent de Connezac-Chantérac et l'association Itinéraire Baroque.



Atelier danse Hip-Hop à l'école élémentaire de Chantérac :

Première séance le 29 mars avec Monsieur Watel, intervenant artistique.



Semaine de la presse et des médias à Chantérac :

Discussion-débat avec la présentation aux élèves du métier de journaliste. Intervention de Madame Fray, responsable de la rédaction du magazine "Famosa".



Les écoles

Spectacle "Ouille Chef" - écoles CCIVS

Les écoles de St Germain, St Aquilin, Léguillac et Chantérac ont participé le 2 avril au spectacle de sensibilisation aux risques auditifs pour le jeune public de la Cie VIRUS.

À l'aide d'une cuisine instrumentarium, les enfants sont amenés à redécouvrir leur environnement sonore tout en étant sensibilisés aux risques auditifs. Les poireaux, les choux et les pommes de terre se transforment en oreilles, la table en guitare électrique, et les casseroles en enceintes.

Ce spectacle burlesque s'appuie sur un discours et des illustrations autour de 3 grands axes :

- l'évolution des musiques et des technologies
- le fonctionnement du son
- l'oreille et la gestion de l'environnement sonore

Ouille Chef se laisse déguster sans modération pour le plaisir des grands et des petits.

Le spectacle est accompagné d'un livret pédagogique qui permet aux enseignants, animateurs ou parents d'aborder ces thèmes plus en profondeur avec les enfants.



Végétalisation de l'école à St-Aquilin :

Plantation par la mairie de 2 tilleuls dans la cour de l'école pour remplacer un marronnier centenaire, abattu avec grand regret pour la sécurité des enfants. La commune remercie le Conseil Départemental qui lui a apporté son soutien dans le choix des nouvelles essences pour la végétalisation de l'école.



Communication

www.ccivs.fr



Annuaire des associations

Annuaire des entreprises

Ces modules du site internet répertorient les associations et les entreprises des 16 communes de la CCIVS.

Associations : horaires, tarifs, lieu, site internet, contact...

Entreprises : activité, adresse, site internet, contact...

Votre association ou votre entreprise n'est pas repertoriée ?
Faites la demande auprès du service communication CCIVS :
communication@ccivs.fr

Quelques publications



Publications en collaboration avec l'Office de Tourisme communautaire (agenda mensuel, affiches, livrets, guides touristiques, ...)

Programmes pour les vacances scolaires et le périscolaire des ALSH de l'Espace Jeunes

Menus du portage de repas et des restaurants scolaires

+ publications pour le pôle social, l'aménagement du territoire, les crèches, le Relais Petit Enfant, la ludothèque, les piscines communautaires, le pôle technique...

Communication

Ecran interactif

Cet écran tactile permet la consultation et l'envoi par mail depuis celui-ci de nombreux documents et notamment de l'affichage légal (délibérations, arrêtés, comptes-rendus, mais aussi les publications, les documents d'urbanisme...).

Retrouvez-le à l'entrée
du pôle administratif de la CCIVS
(Le Bateau, 43 rue Victor Hugo
à St-Astier)



La CCIVS sur les réseaux sociaux

Quotidiennement, la CCIVS partage son actualité par items : enfance (écoles, centres de loisirs, Relais Petite Enfance, Ludothèque, COTEAC...), jeunesse, économie, social, tourisme, travaux, permanences, partenariats...
Pour ne rien rater abonnez-vous !



L'actualité de la CCIVS avec l'application Illiwap

L'application mobile permet de suivre les actualités spécifiques en fonction de vos besoins.

Après vous être abonné à la CCIVS pour l'information générale, vous pouvez en plus suivre les stations qui vous concerne, par exemple : l'école et le centre de loisirs de votre enfant, l'espace jeunes, les piscines communautaires, le social, etc.

**SANS INSCRIPTION
GRATUIT**

Les actualités des stations
que vous suivez



@ccivs

Scannez le QR code pour
télécharger l'application



L'agenda des événements
du territoire



illiwap
LA VILLE QUI CHANGE
LA VILLE !

Consultations avancées spécialisées

Le Centre Hospitalier de Saint-Astier, développe depuis 2021 l'accès à des **consultations avancées spécialisées** pour les usagers du territoire de la Communauté de Communes Isle Vern Salembre (CCIVS) qui sont réalisées dans les locaux du centre hospitalier.

A ce jour, vous sont accessibles selon les modalités suivantes :

- Une **consultation d'ophtalmologie** assurée par le Dr Isabelle FRESNO depuis mars 2021, au rythme de 2 jours par mois.
- Une **consultation de dermatologie** depuis janvier 2022 assurée par le Dr Alexia EYRAUD Praticienne Hospitalière du service de dermatologie du CH de Périgueux à raison d'une journée par mois. Cette consultation de pathologie dermatologique est réalisée uniquement sur prescription du médecin traitant.
- Une **consultation en addictologie** est ouverte depuis octobre 2022 le jeudi après-midi et assurée par le Dr Véronique BARUSSAUD Praticien Hospitalier. La consultation est réalisée sur orientation du médecin traitant, afin d'accéder à un avis addictologique, et d'assurer un appui spécialisé en proposant une prise en charge initiale lors du bilan-diagnostic et des consultations itératives de suivi pour les addictions avec substance.
- Une **consultation de gynécologie-obstétrique** assurée par le Dr Mohamed BENATMANE depuis septembre 2023. Cette consultation est réalisée à raison d'une matinée par mois (le jeudi).

Enfin pour l'ensemble des consultations avancées, le secrétariat médical reste à votre écoute pour tout renseignement complémentaire et un **numéro d'appel unique** est à votre disposition au **06.72.67.70.86 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.**

Votre Centre Hospitalier de territoire se reconstruit, poursuit son développement au service des usagers du territoire.

La Direction.



Entretien des arbres aux abords des infrastructures : voirie, réseau électrique ou de communication

Les riverains sont tenus d'élaguer les arbres et arbustes en bordure des voies publiques ou privées et des infrastructures lignes électriques ou de communication (téléphonique, fibre,...).

Les arbres, branches et racines ne doivent en aucune façon empiéter sur le domaine public.

Il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantations sur leur terrain, à leurs frais.

Aux abords des lignes électriques ou de communication

L'article L.51 du Code des Postes et des Communications Electroniques (CPCE)

Les opérations d'entretien des abords d'un réseau ouvert au public permettant d'assurer des services fixes de communications électroniques, telles que le débroussaillage, la coupe d'herbe, l'élagage et l'abattage, sont accomplies par le propriétaire du terrain.

Entretien des arbres en bordure des voies publiques et privées.

Les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ne pas gêner le passage des piétons, à ne pas cacher les feux de signalisation et les panneaux.

Distance des plantations : L'article 671 du code civil fixe la distance à respecter par rapport aux propriétés voisines de 50 cm pour les arbres d'une hauteur de moins de 2 mètres, et de 2 mètres pour les autres en limite de deux propriétés privées.

L'article R.116-2-5 du code de la voirie routière dispose : "Seront punis de l'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe ceux qui : ...auront établi ou laissé croître des arbres ou des haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier", pour les routes nationales, départementales et communales.

Tribune libre

Madame, Monsieur,

Chaque trimestre, comme le prévoit la loi, l'opposition à Monsieur MAGNE dispose d'une tribune libre pour s'exprimer dans la publication de la CCIVS.

Depuis l'annonce de la mise dans le réseau d'alerte des finances locales de la CCIVS, son président après avoir essayé sans succès de prendre l'argent des communes, n'a pris aucune mesure sérieuse pour assainir ses comptes.

Bien au contraire, tout se passe comme si Monsieur MAGNE refusait toutes les suggestions d'économies sous prétexte qu'elles émanent de son opposition.

Le dernier exemple en date nous vient du service du droit du sol (instruction des permis de construire) où l'on constate depuis deux ans une baisse nette du nombre des dossiers du fait de l'inflation sur le prix des matériaux et du renchérissement du crédit.

Il y a plusieurs mois une employée de la CCIVS a quitté le service du droit du sol pour convenance personnelle. Aussitôt cette nouvelle connue, j'ai proposé qu'on ne remplace pas cet agent du fait de la baisse réelle du travail dans le service. Monsieur MAGNE a tranché : on remplace cette personne poste pour poste ; c'est de la gabegie totalement absurde.

Evidemment les résultats budgétaires sont désolants ; par exemple, la CCIVS qui a dépensé 1,38 millions d'€ pour la voirie du territoire en 2023 n'a plus les moyens de faire mieux que 0,6 millions d'€ pour 2024 !

Bref, la CCIVS a des finances exsangues et ne peut plus entretenir ses routes. Les communes s'en sortaient beaucoup mieux lorsqu'elles en avaient la charge parce qu'elles géraient bien l'argent public.

Un fait récent qui n'est probablement pas un hasard, va nous renseigner sur la situation financière exacte de la CCIVS ! La Chambre Régionale des Comptes se penche actuellement sur les finances de notre communauté de communes.

Il serait très surprenant que cette chambre reconnue pour son expertise et son impartialité décerne des félicitations à la CCIVS.

A suivre...

François ROUSSEL
Conseiller Communautaire CCIVS
Maire honoraire de Neuvic

Suivez la communauté de communes sur les réseaux sociaux :



www.facebook.com/ccivs24/



[@ccivs24](https://www.instagram.com/ccivs24)



www.linkedin.com/company/ccivs24/

iliwap



Téléchargez l'**application**
en scannant le QR code
et **abonnez-vous à la CCIVS.**



Les services de la CCIVS

Pôle Administratif

Administration générale

43 rue Victor Hugo - Le bateau - BP 6 - 24 110 Saint-Astier
05 53 03 45 82 - contact@ccivs.fr

Pôle Technique

ZI La Borie - Rue Henri Rebière - 24 110 Saint-Astier
05 53 04 73 39 - poletechnique@ccivs.fr

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Aides financières, accompagnement emploi, portage de repas...

ZA de Théorat - 24 190 Neuvic-sur-l'Isle
05 53 80 86 86 - cias@ccivs.fr

Office de Tourisme de la CCIVS

Accueil de Saint-Astier

1, rue de la Fontaine - 24110 Saint-Astier
05 53 54 13 85 - tourisme@ccivs.fr

Accueil de Neuvic-sur-l'Isle

2, place de la Mairie - 24190 Neuvic-sur-l'Isle
05 53 81 52 11 - tourisme.neuvic@ccivs.fr

Communauté de Communes Isle Vern Salembre

BP 6 - Le bateau - 43, rue Victor Hugo - 24 110 Saint-Astier
Tél : 05 53 03 45 82 / Courriel : contact@ccivs.fr